

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné assistant-greffier que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procédera à l'étude d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 7 mars 2022, à 19 h, à l'église de Lavaltrie située au 1351, rue Notre-Dame.

La demande présentée par Groupe Immobilier Casa inc. a pour but de construire, sur le lot 2 638 389 situé sur la rue des Maires, une habitation multifamiliale de dix-huit logements et de trois étages.

Toute personne intéressée de la Ville de Lavaltrie peut transmettre des commentaires écrits, relativement à cette demande, avant 16 heures, le 3 mars 2022.

Les commentaires écrits peuvent être transmis par courriel, être déposés dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Service du greffe – Ville de Lavaltrie
1370, rue Notre-Dame
Lavaltrie (Québec) J5T 1M5
Courriel : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 18 février 2022.

Marc-Olivier Breault, assistant-greffier